



# Bulletin Officiel

N°6419 Vendredi 20 Août 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

### OFFRES PUBLIQUE D'ACHAT – OPA

AUTORISATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE TITRES ET DEROGATION OPA : BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE -BTK-

4

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OPA : COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL -

6

## AVIS DES SOCIETES

### DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE

12

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES – SITEX -

13

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES – SITEX -

14

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

17

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- NEW BODY LINE

**COMMUNIQUE DU CMF**

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

**Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues**, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DU CMF**

**- Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de titres dans le capital de la Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-**

**- Dispense à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre d'achat soit sous forme d'une offre publique d'achat soit sous la forme d'une procédure de maintien de cours visant le reste du capital de la BTK**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne -BTK- et du public que :

- La société Etablissement MT ELLOUMI envisage d'acquérir la totalité de la participation appartenant à la «BPCE International et Outre-Mer » (société anonyme de droit français) dans le capital de la BTK, soit un nombre de 1 199 996 actions d'une valeur nominale de 100 dinars l'action, représentant 59,999% du capital de ladite banque, au prix de trois dinars trois cents millimes (3,3 DT) pour la totalité du bloc d'actions;
- A l'issue de cette opération, la société « Etablissement MT ELLOUMI » franchira, par conséquence, le seuil de 40% dans le capital de la banque visée ;
- Le Président Directeur Général de la société « Etablissement MT ELLOUMI », a déposé en date du 05 mars 2021 au CMF une demande sollicitant une autorisation pour l'acquisition du bloc de titres sus visé et une dispense de procéder à une offre d'achat sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé visant le reste des actions composant le capital de la BTK et ce, en vertu des dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ;

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 6 nouveau et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ;

-Vu les dispositions de l'article premier du Décret n°2006-795 du 23 mars 2006 portant application des dispositions des articles 6 nouveau et 7 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier ;

- Vu les dispositions de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse ;
- Vu la décision de la Commission d'agrément de la Banque Centrale de Tunisie n°37 en date du 28 juillet 2021, autorisant l'acquisition par la société « Etablissement MT ELLOUMI » de la participation de la «BPCE International et Outre-Mer » dans le capital de la BTK, soit 59,999% du capital, lui permettant de détenir indirectement un contrôle majoritaire dans le capital de société Arab International Lease.
- Vu la demande d'autorisation d'acquisition de bloc de titres et de dispense sus mentionnée;
- Considérant :
  - que les actions BTK ne sont pas à l'origine de sa classification parmi les sociétés faisant appel public à l'épargne ; classification basée sur la nature de son statut de banque et ce, au sens de l'alinéa 3 de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°94-117 sus visée ;
  - l'opération d'acquisition du bloc de titres envisagée par la société « Etablissement MT ELLOUMI » ne porte pas atteinte aux intérêts des porteurs de valeurs mobilières à l'origine de la classification de la BTK;

Par décision, n° 52 en date du 17 août 2021, a décidé d'autoriser l'acquisition du bloc de titres sus mentionné et de dispenser la société « Etablissement MT ELLOUMI » de procéder à une offre d'achat sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé visant le reste des actions composant le capital de la BTK et ce, conformément aux dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Toutefois, toute personne qui, ultérieurement, viendrait à acquérir, d'une manière individuelle ou de concert, directement ou indirectement, une part de droits de vote dans le capital de la société « Etablissement MT ELLOUMI », dépassant la part détenue par Mr Faouzi Elloumi et les personnes avec qui il agirait de concert, qui serait de nature à conférer à cette personne le contrôle majoritaire en droits de vote dans le capital de la société « Etablissement MT ELLOUMI », de manière à lui permettre de déterminer les décisions relatives à la BTK, sera soumise aux dispositions des articles 6, 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

**AVIS DU CMF**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-**

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire  
sur les actions de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL-  
initiée par la Société Générale Financière**

Par décision n° **51 du 06 août 2021**, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise, le 30 décembre 2020, la société GENERALE FINANCIERE, visant le reste des actions composant le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- et ce, suite à la décision de la Commission d'Agréments de la Banque Centrale de Tunisie n°35 en date du 17 juin 2021 autorisant la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, l'acquisition d'actions dans le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- lui permettant de détenir, de concert, un pourcentage dépassant la moitié des droits de vote dans le capital de la Société CIL.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

**I- Identité de l'initiateur :**

**Dénomination sociale :** La société GENERALE FINANCIERE

**Forme juridique :** SA

**Siège social :** 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis

**Identifiant unique :** 0048208X

La société GENERALE FINANCIERE agit de concert avec :

**- La société JUBA SARL**

Forme juridique : SARL

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm Cité jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

Identifiant unique : 1054205P

**- La société Touristique OCEANA**

Forme juridique : SA

Siège social : Manaret Hammamet, Hammamet Sud B.P 58 Hammamet, 8056

Identifiant unique : 0437552C

- **Mr Mohamed BRIGUI**

Adresse : 6, Rue Juba, Nôtre Dame, Tunis

- **Mme Myriem BRIGUI**

Adresse : 126, Rue Taieb Mhiri, 2078, Gammarth, Tunis

- **Mme Héla BRIGUI**

Adresse : 43, Rue du Dr Burnet, Tunis

## **II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :**

La Compagnie Générale d'Investissement -CGI-, en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis au 10, Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

## **III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :**

La société GENERALE FINANCIERE détient directement 1.746.660 actions représentant 34,93% du capital de la CIL et 411.222 actions de concert avec les actionnaires susmentionnés (soit la Société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI) représentant 8,22% du capital, soit au total 2.157.882 actions représentant 43,16% du capital de la CIL.

## **IV- Nombre de titres visés par l'offre :**

Par cette OPA obligatoire, la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société CIL, soit **422.559** actions représentant **8,45%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que certains actionnaires détenant en totalité 2.189.897 actions représentant 45,91% des droits de vote (soit 43,80% du capital de la société) ont manifesté, individuellement, par écrit leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

## **V- Prix de l'offre :**

Le prix de l'offre est fixé à **16,600 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB, soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

## **VI- But de l'offre :**

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société GENERALE FINANCIERE et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier du 30 décembre 2020 et celle n° 51 du 06 août 2021 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions CIL qu'elle ne détient pas, de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec les actionnaires susmentionnés) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société CIL sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 25/12/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société GENERALE FINANCIERE de **250.000 actions** CIL représentant **5%** du capital de ladite société.

## **VII - Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :**

Il convient de noter que la Société GENERALE FINANCIERE et Mr Mohamed BRIGUI sont membres du Conseil d'Administration de la Société CIL.

### **a) - Politique commerciale :**

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique commerciale actuelle de la Société CIL.

### **b) - Politique financière :**

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société CIL.

### **c) - Politique sociale :**

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société CIL.

### **d) -Cotation en Bourse :**

La Société GENERALE FINANCIERE n'a pas l'intention de demander le retrait de la société CIL de la cote de la Bourse.

## **VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :**

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

## **IX- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :**

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **jeudi 12 août 2021 au jeudi 02 septembre 2021 inclus**.

## **X- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**

### **1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **02 septembre 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

### **2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :**

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

### **3- Déclaration des résultats :**

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

**4- Modalités de règlement-livraison :**

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

**5- Suspension et reprise de cotation :**

La cotation en bourse des actions CIL sera suspendue durant les séances de bourse du 09 ou 10(\*) et 11 août 2021, et reprendra à partir du 12 août 2021.

**XI- Renseignements relatifs à la société visée :**

**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Compagnie Internationale de Leasing –CIL–

- **Siège social :** 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 –TUNIS–

- **Téléphone :** 71 336 655 / 71 130 200

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA–

- **Législation particulière applicable:** La CIL est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

- **Date de constitution :** 21/10/1992

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- **Identifiant unique:** 0381878S

- **Exercice social :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social :**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

---

(\*) La première séance de bourse de suspension de cotation de la valeur CIL dépendra de l'annonce du 1<sup>er</sup> jour de l'année de l'Hégire par les autorités compétentes.

**2-Administration, direction et contrôle :****Conseil d'Administration :**

Membre	Représenté par	Fonction & Qualité		Mandat
M. Mohamed BRIGUI*	Lui-même	Président du Conseil d'Administration		2020-2022
Société Générale Financière*	Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
Tunisian Travel Service*	M. Raouf NEGRA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
M. Habib BOUAZIZ*	Lui-même	Administrateur	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Sofiène HAJ TAIEB*	Lui-même	Administrateur		2020-2022
M. Skander KAMOUN*	Lui-même	Administrateur, représentant des actionnaires minoritaires	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Chokri BEN AYED*	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité des risques***	2020-2022
M. Mustapha BEN HATIRA**	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité d'audit***	2021-2022

\*Nommés par l'AGO du 07/07/2020.

\*\*Cet administrateur a été nommé par le CA du 05/03/2021 et ratifié par l'AGO du 29/04/2021 pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2022. Sa nomination est en attente de l'approbation de la BCT.

\*\*\*Nommés par le CA du 19/04/2021.

**Direction :**

**Mr Salah SOUKI** est nommé Directeur Général de la société CIL depuis le 28/12/2017.

**Contrôle :**

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Société Horwath ACF, représentée par M <sup>f</sup> Noureddine BEN ARBIA	35, Rue Hédi karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2020-2022
Société FINOR représentée par M <sup>f</sup> Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2021-2023*

\*Mandat reconduit par l'AGO du 29/04/2021.

**3- Renseignements concernant le capital :**

- **Capital social** : 25 000 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 4 770 338 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 5 000 000 actions

- **Structure du capital de la société CIL après l'opération d'acquisition en date du 25/12/2020 par la société GENERALE FINANCIERE:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mohamed BRIGUI	153 000	765 000	3,06%	153 000	3,21%
Société GENERALE FINANCIERE	1 746 660	8 733 300	34,93%	1 746 660	36,62%
Société JUBA SARL	215 222	1 076 110	4,30%	215 222	4,51%
Société Touristique OCEANA	36 000	180 000	0,72%	36 000	0,75%
Héla BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
Myriem BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
<b>Total Groupe Mohamed BRIGUI</b>	<b>2 157 882</b>	<b>10 789 410</b>	<b>43,16 %</b>	<b>2 157 882</b>	<b>45,24%</b>
Groupe TTS	1 014 090	5 070 450	20,28%	1 014 090	21,26%
Personnel CIL	488 478	2 442 390	9,77%	488 478	10,24%
Habib BOUAZIZ	389 593	1 947 965	7,79%	389 593	8,17%
Contrat régulation	229 600	1 148 000	4,59%	-	-
Sofiène HAJ TAIEB	214 870	1 074 350	4,30%	214 870	4,50%
Abderraouf AMOURI	82 866	414 330	1,66%	82 866	1,74%
<b>Total autres que Groupe BRIGUI</b>	<b>2 419 497</b>	<b>12 097 485</b>	<b>48,39%</b>	<b>2 189 897</b>	<b>45,91%</b>
Droits non encore convertis	62	-	-	-	-
<b>Autres actionnaires (Nombre de titres visés par l'offre)</b>	<b>422 559</b>	<b>2 112 795</b>	<b>8,45%</b>	<b>422 559</b>	<b>8,86%</b>
<b>Total</b>	<b>5 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 770 338 *</b>	<b>100,00%</b>

\*Détermination du nombre des droits de vote : 5 000 000-(229 600+62)=4 770 338.

**4- Situation financière de la société :****4-1 Etats financiers individuels de la société CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

**4-2 Etats financiers consolidés du Groupe CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

**4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société CIL arrêtés au 30/06/2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6400 du jeudi 22/07/2021.

AVIS DES SOCIETES

**DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

**ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE  
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières  
AGREMENT DU CMF N°41-2019 DU 18 DECEMBRE 2019**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de « **ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE** » aura lieu **le 23 août 2021**.

ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE présente les caractéristiques suivantes :

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>DENOMINATION</b>	: ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP -
<b>Catégorie</b>	: FCP Obligataire
<b>Type</b>	: OPCVM de capitalisation
<b>Objet</b>	: La constitution et la gestion au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières
<b>Législation applicable</b>	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
<b>Adresse</b>	: Immeuble Fékih- rue des lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
<b>Montant initial</b>	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
<b>Références de l'agrément</b>	: Agrément du CMF n°41-2019 du 18 Décembre 2019
<b>Date de constitution</b>	: 17 décembre 2020
<b>Durée de vie</b>	: 99 ans à compter de la date de constitution
<b>Promoteurs</b>	: ATTIJARI GESTION et ATTIJARI BANK
<b>Gestionnaire</b>	: ATTIJARI GESTION- Immeuble Fékih- rue des lacs de Mazurie- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
<b>Dépositaire</b>	: ATTIJARI BANK- 24, rue Hédi Karray -Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
<b>Distributeur</b>	: ATTIJARI BANK- 24, rue Hédi Karray -Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Quotidienne

**Prix de souscription et de rachat :**

Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

**Pour plus d'informations sur « ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°21-1057 en date du 20 août 2021 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la société « ATTIJARI GESTION », sise à l'Immeuble Fékih- rue des lacs de Mazurie - Les Berges du Lac - 1053 Tunis et du réseau d'agences de « ATTIJARI BANK »**

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le mercredi 22 septembre 2021 à 9 heures à l'Hôtel Sheraton, Avenue Ligue Arabe, 1002 Belvédère Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2020.
4. Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2020.
7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2021.
8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.
9. Renouvellement du mandat de 4 administrateurs
10. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
11. Pouvoir pour les formalités

**En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.**

**Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.**

**Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.**

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Projet des résolutions de la société SITEX à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 septembre 2021.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'AGO approuve la décision du conseil d'administration du 15 juin 2021 concernant le report de la réunion de ladite assemblée appelée à se statuer sur les comptes de l'exercice 2020 pour la date du 22 septembre 2021, compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19.

**Cette résolution est .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité.

**Cette résolution est .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au système comptable des entreprises 1997 « SCE 1997 » et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est .....**

### QUATRIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les dites opérations.

**Cette résolution est .....**

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion relative à l'exercice 2020.

**Cette résolution est .....**

### SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat reporté 2019	(10 674 371.481)Dinars
Déficit de l'exercice 2020	(8 213 566.793) Dinars
Résultats reportés à fin 2020	(18 887 938.274) Dinars

**Cette résolution est .....**

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2021 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres de ce comité.

**Cette résolution est .....**

### HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration des mandats des administrateurs M. Mohamed TOUZI, M. Jacques FUNES, M. Robert J. TWIST et M. Ghazi BAAZIZ, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de les renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

**Cette résolution est .....**

### NEUVIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat de commissaires aux comptes de la société FMBZ KPMG Tunisie SA, représentée par Monsieur Imed LOUKIL, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en cette même qualité Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

**Cette résolution est .....**

### DIXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'expiration du mandat de commissaires aux comptes du cabinet CAM et associés, représenté par Monsieur Adelaziz MAMA, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

**Cette résolution est .....**

### ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient les jetons de présence de l'exercice 2021 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

**Cette résolution est .....**

### DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution est .....**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/07/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

- ✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,066	205,094		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,257	140,469		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,167	117,183		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	125,731	125,751		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,501	122,516		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,593	121,614		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,691	117,706		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,787	47,791		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,209	34,213		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,989	116,006		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,089	18,091		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,823	128,836		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,188	1,188		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,005	123,022		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,950	11,951		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,361	172,388		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,911	11,912		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,081	98,097		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,912	1,914		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,974	64,982		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	136,522	136,593		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	108,372	108,469		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,088	109,104		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,453	141,371		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,275	538,071		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,245	137,410		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,466	173,012		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	97,054	96,895		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	128,887	128,748		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,152	173,438		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,546	153,190		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,254	23,216		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,596	90,728		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2229,855	2231,925		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,096	129,874		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,290	220,663		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,996	3,000		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,689	2,693		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,176	66,485		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,293	1,293		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,303	1,304		
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,244	1,242		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,225	1,223		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,893	112,727		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1222,124	1232,320		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,468	13,452		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,483	10,459		
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,314	10,324		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,958	89,923		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende Date de paiement	Montant	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,910	107,923
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,936	99,948
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,090	111,106
57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,001	103,017
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,671	104,689
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,781	107,796
60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,402	104,418
61 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,585	101,599
62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,236	102,242
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,971	104,987
64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,755	106,772
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,559	104,573
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,738	103,749
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,389	103,404
68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,881	102,893
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,083	102,097
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,643	105,653
71 SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,625	102,641
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,139	101,148
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,825	105,838
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,725	101,736
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,706	107,721
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,172	104,188
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,737	106,751
<i>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</i>							

78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,665	108,635
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,741	65,633
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,733	94,824
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,893	17,901
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	296,026	295,763
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2316,040	2321,285
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,043	70,141
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,080	55,109
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,287	106,293
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,832	11,801
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,902	14,918
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,264	16,231
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,187	14,155
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,041	144,047
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,663	9,685
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,626	100,829
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,880	78,267
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,592	78,951
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	100,507	100,383
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,180	94,068
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,756	10,787
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	105,769	105,763
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	150,418	150,383
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,645	107,132
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,826	119,478
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,693	122,636
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,340	193,093
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,145	177,096
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,266	170,248
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,308	23,325
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,092	139,502
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,503	156,374
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5439,340	5450,672
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,518	90,392
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4592,225	4605,717
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,447	10,438
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	166,773	166,690
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11085,056	11066,632
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,208	124,451

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

\*\*\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Star- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**SOCIETE NEW BODY LINE**

**SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE**

La Société New Body Line- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI (Société Univers Audit).

***BILAN***

*Exercice clos au 30/06/2021  
(exprimé en dinars tunisiens)*

<b>ACTIFS</b>				
	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
Immobilisations Incorporelles	AC1	185 831	185 831	185 831
Amortissements	AC2	-184 831	-182 831	-183 831
Immobilisations Corporelles	AC3	4 889 213	4 819 190	4 820 390
Amortissements	AC4	-3 683 439	-3 430 116	-3 569 304
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>1 206 774</b>	<b>1 392 074</b>	<b>1 253 086</b>
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>1 206 774</u></b>	<b><u>1 392 074</u></b>	<b><u>1 253 086</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>				
Stocks	AC5	1 607 240	1 370 293	1 431 777
provision	AC6	-16 742	-8 371	-8 371
Clients et comptes rattachés	AC7	2 022 792	880 680	1 071 594
Provisions	AC8	-0	-0	-0
Autres actifs courants	AC9	847 192	236 735	601 492
Provisions	AC10	-15 949	-13 700	-15 949
Placements et autres actifs financiers	AC11	4 430 625	7 003 290	4 670 322
Provisions	AC12	-0	-0	-0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	4 414 388	1 597 800	3 619 718
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b><u>13 289 545</u></b>	<b><u>11 066 727</u></b>	<b><u>11 370 583</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>14 496 320</b>	<b>12 458 801</b>	<b>12 623 669</b>

**BILAN**  
*Exercice clos au 30/06/2021*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	Notes	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	72 477	104 195	85 490
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	1 847 329	2 170 162
Prime d'émission	<u>CP04</u>	3 190 456	4 720 600	4 720 600
Avoir des Actionnaires	<u>CP05</u>	-461 390	-431 015	-431 127
Autres compléments d'apport	<u>CP06</u>	36 652	36 652	36 652
Résultat reporté	<u>CP07</u>	1 236 220	1 385 433	20 050
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u></b>		<b><u>10 494 977</u></b>	<b><u>11 913 594</u></b>	<b><u>10 852 227</u></b>
Résultat de l'exercice	<u>CP08</u>	1 381 393	27 371	1 216 170
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>11 876 370</u></b>	<b><u>11 940 965</u></b>	<b><u>12 068 397</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>				
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	409 074	168 323	209 354
Autres passifs courants	P02	2 210 876	349 513	345 918
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>2 619 950</u></b>	<b><u>517 863</u></b>	<b><u>555 272</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>2 619 950</u></b>	<b><u>517 836</u></b>	<b><u>555 272</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>14 496 320</u></b>	<b><u>12 458 801</u></b>	<b><u>16 623 669</u></b>

**ETAT DE RÉSULTAT**  
*Exercice clos au 30/06/2021*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	R01	3 941 884	1 860 228	4 911 133
Autres produits d'exploitation	R02	13 013	17 565	36 270
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>3 954 897</b>	<b>1 877 793</b>	<b>4 947 403</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variations stocks produits finis & encours		10 335	199 919	100 719
Achats d'approvisionnements consommés	R03	1 169 094	823 905	1 922 738
Charges de personnel	R04	872 474	734 923	1 591 792
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	127 023	145 226	287 664
Autres charges d'exploitation	R06	313 260	218 452	538 454
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>2 492 186</b>	<b>2 122 425</b>	<b>4 441 367</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>1 462 711</u></b>	<b><u>-244 632</u></b>	<b><u>506 036</u></b>
Charges financières nettes	R07	-18 067	129 383	243 668
Autres pertes ordinaires		-5 509	-1	-5
Produit de placement	R08	195 300	138 235	525 901
Autres gains ordinaires		5 834	6 664	7 043
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u></b>		<b><u>1 640 269</u></b>	<b><u>29 649</u></b>	<b><u>1 282 643</u></b>
Impôt sur les bénéfices	R09	-258 876	-2 278	-66 473
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u></b>		<b><u>1 381 393</u></b>	<b><u>27 371</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>
Eléments extraordinaires		0	0	0
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>1 381 393</u></b>	<b><u>27 371</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
<b><u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u></b>		<b><u>1 381 393</u></b>	<b><u>27 371</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE***Exercice clos au 30/06/2021**(exprimé en dinars tunisiens)*

	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 381 393</b>	<b>27 371</b>	<b>1 216 170</b>
<b>Ajustements</b>	<b>-478 653</b>	<b>612 226</b>	<b>158 700</b>
Amortissements & provisions	127 023	145 226	287 664
Variation des stocks	-175 463	420 154	358 669
Variation des clients et autres créances	-1 196 897	218 045	-337 713
Variation des autres actifs financiers	239 697	0	0
Variation des fournisseurs et autres dettes	2 064 678	-158 486	-120 965
Quote part subvention d'investissement	-13 013	-12 713	-31 418
Dividendes non réglés	-1 530 144	0	2 463
Perte sur cession d'immobilisation	5 466	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b><u>902 740</u></b>	<b><u>639 597</u></b>	<b><u>1 374 870</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-117 266	-15 839	-17 038
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	39 460	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-5 080 094	0
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	0	-2 747 127
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b><u>-77 806</u></b>	<b><u>-5 095 933</u></b>	<b><u>-2 764 165</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions	0	0	-1 045 011
Encaissement lié au rachat des actions	-30 264	-3 002	-3 114
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b><u>-30 264</u></b>	<b><u>-3 002</u></b>	<b><u>-1 048 125</u></b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b><u>794 670</u></b>	<b><u>-4 459 338</u></b>	<b><u>-2 437 420</u></b>
<b>TRESORERIE DEBUT EXERCICE</b>	<b><u>3 619 718</u></b>	<b><u>6 057 138</u></b>	<b><u>6 057 138</u></b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b><u>4 414 388</u></b>	<b><u>1 597 800</u></b>	<b><u>3 619 718</u></b>

---

# ***NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES***

## ***ARRÊTES AU 30/06/2021***

---

### **1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE :**

La société « NEW BODY LINE. SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société « NEW BODY LINE. SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers de la Société « NEW BODY LINE. SA » arrêtés à la date du 30 Juin 2021 sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notamment ces états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes principes et méthodes retenus lors de l'arrêté de la dernière situation annuelle relative à l'exercice 2020. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Unité monétaire :**

Les états financiers de la société « NEW BODY LINE. SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

#### **Les immobilisations et amortissements :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<b>Famille d'immobilisation</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%

Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

### **La valorisation des stocks :**

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks de l'exercice.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût standard. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production.

### **Evaluation des placements à l'inventaire :**

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

### **Réalisation des revenus et rattachement des charges :**

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

### **Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :**

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.
- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

### **Comptabilité d'engagements :**

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

### **L'impôt sur les sociétés :**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon la législation en vigueur. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

**3. Evénements postérieurs à la clôture :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture de la situation intermédiaire arrêtée le 30 Juin 2021 et celle d'établissement des états financiers.

**4. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :**

## ACTIFS

### *AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :*

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles totalise au 30 juin 2021 un montant de 1 206 774 DT contre 1 253 086 DT au 31 décembre 2020. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 30/06/2021	Amorti. 31/12/2020	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 30/06/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
* Logiciel	40 236	0	0	40 236	38 236	0	1 000	39 236	1 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
<b>Sous-totaux 1</b>	<b>185 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 831</b>	<b>183 831</b>	<b>0</b>	<b>1 000</b>	<b>184 831</b>	<b>1 000</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
* AAI construction	374 490	51 459	0	425 949	212 266	0	18 443	230 709	195 240
* Matériel industriel principal	3 054 710	1 201	-48 443	3 007 468	2 468 348	-3517	75 547	2 540 378	467 090
* Matériel industriel auxiliaire	453 143	0	0	453 143	353 368	0	12 398	365 766	87 377
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	26 730	0	2 048	28 778	12 180
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	372 143	0	6 547	378 690	14 472
* MMB	112 195	1 056	0	113 251	100 363	0	2 669	103 032	10 218
* Immobilisation en cours	355 648	115 009	-51 459	419 198	0	0	0	0	419 198
<b>Sous-totaux 2</b>	<b>4 820 390</b>	<b>168 725</b>	<b>-99 902</b>	<b>4 889 213</b>	<b>3 569 304</b>	<b>-3 517</b>	<b>117 652</b>	<b>3 683 439</b>	<b>1 205 774</b>
<b>Totaux</b>	<b>5 006 221</b>	<b>168 725</b>	<b>-99 902</b>	<b>5 075 044</b>	<b>3 753 135</b>	<b>0</b>	<b>118 652</b>	<b>3 868 270</b>	<b>1 206 774</b>

**AC05 & AC06 : Stocks :**

Le solde net des comptes stocks s'élève à 1 590 498 DT au 30 juin 2021 contre 1 423 406 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Matières premières atelier tricotage	512 896	357 002	389 281
Matières premières atelier finissage	176 305	150 487	170 732
Matières premières atelier teinture	76 060	59 203	58 792
Produits intermédiaires	255 621	185 962	252 699
Produits Finis	53 297	96 804	60 607
Produits Finis pour marche local	82 318	19 607	88 266
Matières pièces de rechange	434 001	484 486	394 658
Stock en transit CESAR	16 742	16 742	16 742
<b>Total</b>	<b>1 607 240</b>	<b>1 370 293</b>	<b>1 431 777</b>
Moins : Provisions sur stock	-16 742	-8 371	-8 371
<b>Solde net</b>	<b>1 590 498</b>	<b>1 361 922</b>	<b>1 423 406</b>

**AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :**

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 2 022 792 DT contre 1 071 594 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Clients locaux	867 940	59 806	168 439
Clients, étrangers	1 154 852	820 874	903 155
<b>Total</b>	<b>2 022 792</b>	<b>880 680</b>	<b>1 071 594</b>
Moins : Provisions sur créances clients	-0	-0	-0
<b>Solde net</b>	<b>2 022 792</b>	<b>880 680</b>	<b>1 071 594</b>

**AC09 & AC10 : Autres actifs courants :**

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 831 243 DT au 30 juin 2021 contre 585 543 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Frs- Avance & Acompte	165 863	30 949	30 949
Personnel-Avance & acompte	5 610	43 720	370
Arrondissement Sur Rémunération	11	12	14
Etat, IS à reporter	226 488	121 282	246 430
Autres Débiteurs Divers	0	-1 823	0
Charges constatées d'avance	9 692	9 927	6 541
Produits à recevoir	439 528	29 688	317 188

Crédit de TVA à reporter	0	2 980	0
<b>Total</b>	<b>847 192</b>	<b>236 735</b>	<b>601 492</b>
Moins : Provisions sur AAC	-15 949	-13 700	-15 949
<b>Total</b>	<b>831 243</b>	<b>223 035</b>	<b>585 543</b>

***AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :***

Le solde net des placements et autres actifs financiers s'élève à 4 430 625 DT au 30 juin 2021 contre un solde de 4 670 322 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Billet de trésorerie	4 000 000	6 900 000	4 600 000
Titres SICAV	430 625	103 290	70 322
<b>Total</b>	<b>4 430 625</b>	<b>7 003 290</b>	<b>4 670 322</b>
Moins : Provisions dur actifs financiers	-0	-0	-0
<b>Total</b>	<b>4 430 625</b>	<b>7 003 290</b>	<b>4 670 322</b>

***AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :***

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 4 414 388 DT au 30 juin 2021 contre un solde de 3 619 718 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
TSI	2 329	259 145	308 889
BIAT Dinars	764	1 188	1 091
BIAT Euro	226	9 205	382
AMEN BANK Dinars	75 114	30 195	92 290
AMEN BANK Euros	4 311 269	1 295 764	3 214 432
AMEN BANK - STEG	332	432	152
AMEN BANK- FISCAL	281	887	226
CAISSE	24 071	984	2 526
<b>Total</b>	<b>4 414 388</b>	<b>1 597 800</b>	<b>3 619 718</b>

## ***CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***

### ***CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 : Capitaux propres :***

Au 30 JUIN 2021, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 11 876 370 DT. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<b><u>Situation au 31/12/2020</u></b>	4 250 400	425 040	1 745 122	85 490	4 720 600	20 050	-431 127	36 652	1 216 170	12 068 397
Imputation résultat reportés						1 216 170			-1 216 170	0
Q-part des sub. D'invest. inscrites en Rt				-13 013						- 13 013
<b>Résultat de l'exercice</b>									1 381 393	1 381 393
<b>Affectation résultat selon PV AGO du 26/05/2021</b>					-1 530 144					- 1 530 144
<b>Opération sur actions propres</b>							-30 263			- 30 263
<b><u>Situation au 30/06/2021</u></b>	4 250 400	425 040	1 745 122	72 477	3 190 456	1 236 220	-461 390	36 652	1 381 393	11 876 370

### **Résultat par action :**

Nombre d'action	Action rachetés	Nbre d'action en circulation	Bénéfice au 30/06/2021	Bénéfice par action 30/06/2021
4 250 400	87 700	4 162 700	1 381 393	0.331

**P 01 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2021 à 409 074 DT contre 209 354 DT au 31 décembre 2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Fournisseurs locaux	47 641	40 622	39 639
Fournisseurs étrangers	263 045	112 401	149 240
Fournisseurs non encore parvenues	98 388	15 300	20 475
<b>Total</b>	<b>409 074</b>	<b>168 323</b>	<b>209 354</b>

**P 02 : Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2021 à 2 210 876 DT contre 345 918 DT au 31 décembre 2020, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Personnel Rémunérations dues	87 319	85 423	105 844
PDG Rémunérations dues	12 338	12 338	18 669
Personnel -opposition salaires	171	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	52 842	4 220	35 084
R/S à payer	15 307	12 386	24 119
Impôt à liquider	242 981	0	3 406
TVA à payer	9 908	0	3 127
Autres taxes sur CA (TCL)	687	615	920
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	612	135	213
CNSS	80 977	62 483	109 870
Dividendes à distribuer	1 531 427	1 179	1 283
Charges à payer	122 320	108 529	42 445
Intérêts perçus d'avance	0	51 555	767
Clients avances & acomptes	53 987	10 479	0
<b>Total</b>	<b>2 210 876</b>	<b>349 513</b>	<b>345 918</b>

---

## *ETAT DE RESULTAT*

---

### *R01 : Revenus :*

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2021 à 3 941 884 DT contre 1 860 228 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Lingerie basique	2 023 009	1 025 465	2 418 323
Lingerie intelligente	1 918 875	834 763	2 492 810
<b>SOLDE</b>	<b>3 941 884</b>	<b>1 860 228</b>	<b>4 911 133</b>

### *R02 : Les autres produits d'exploitation :*

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2021 à 13 013 DT contre 17 565 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Qoute part Subv.Inscrite C. Résultat	13 013	12 713	31 418
Subvention d'exploitation	0	4 852	4 852
<b>SOLDE</b>	<b>13 013</b>	<b>17 565</b>	<b>36 270</b>

### *R03 : Achats d'approvisionnement consommés :*

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 30 juin 2021 à 1 169 094 DT contre 823 905 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Achat stocké MP tricotage	849 492	302 503	845 414
Achat stocké MP confection	106 625	96 388	217 616
Achat stocké Accessoires emballages	148 768	79 736	220 903
Achat stocké MP teinture	80 087	22 735	92 551
Autres approvisionnements	32 019	24 398	68 327
Variations de stocks de marchandises	-185 798	220 235	257 950
Carburant	6 338	3 168	9 507
Achats non stockées	131 563	74 742	210 470
<b>SOLDE</b>	<b>1 169 094</b>	<b>823 905</b>	<b>1 922 738</b>

**R04 : Charges du personnel :**

Les charges du personnel se sont élevées à 872 474 DT au 30 juin 2021 contre 734 923 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Salaires et compléments de salaire	705 558	573 849	1 253 033
Congés payés	39 665	48 061	77 266
Charges patronales	106 691	95 126	214 432
Autres charges de Personnel	20 560	17 887	47 061
<b>SOLDE</b>	<b>872 474</b>	<b>734 923</b>	<b>1 591 792</b>

**R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2021 à 127 023 DT contre 145 226 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Dotations aux amortissements	118 652	145 226	287 664
Reprise/ Provision Stock	8 371	0	0
<b>SOLDE</b>	<b>127 023</b>	<b>145 226</b>	<b>287 664</b>

**R06 : Les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2021 à 313 260 DT contre 218 452 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Services extérieurs	87 217	66 880	138 583
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	66 732	39 431	112 863
Jeton de présence	18 125	6 250	12 500
Transport sur achat	2 886	687	2 942
Transport sur vente	5 898	8 538	12 424
Missions et réception	2 958	25 601	27 250
Assistance Commerciale	93 784	55 840	194 537
Frais postaux et télécommunication	6 617	8 421	18 439
Commissions et frais bancaires	5 686	3 529	9 242
Impôt et taxes	23 357	3 275	9 674
<b>SOLDE</b>	<b>313 260</b>	<b>218 452</b>	<b>538 454</b>

**R07 : Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2021 à 18 067 DT contre -129 383 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Pertes de changes	42 623	10 826	14 730
Gain de changes	-21 378	-139 123	-250 534
Escompte Accordé	-4 045	0	799
Escompte obtenus	867	-1 086	-8 663
<b>SOLDE</b>	<b>18 067</b>	<b>-129 383</b>	<b>-243 668</b>

***R08 : Les produits de placement :***

Les produits de placements se sont élevées au 30 juin 2021 à 195 300 DT contre 138 235 DT au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Revenus de billet de trésorerie	161 636	114 500	476 101
Revenus des capitaux mobiliers	33 683	23 735	50 471
Moins-value sur placements	-19	0	-671
<b>SOLDE</b>	<b>195 300</b>	<b>138 235</b>	<b>525 901</b>

---

### **Informations sur les parties liées :**

---

La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Générale Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à la location de l'usine s'élève à 31 500 Dinars.

## 6. Soldes Intermédiaires de gestion :

	30/06/2021	30/06/2020		30/06/2021	30/06/2020		30/06/2021	30/06/2020
<b>Produits</b>			<b>Charges</b>					
Revenus et autres produits d'exploitation	3 954 897	1 877 793	Variation du stock de produit fini et encours de production	-10 335	-199 919	Production	3 944 562	-199 919
Production	3 944 562	1 677 874	Achats consommés	-1 169 094	-823 905	Marge sur cout matières	2 775 467	-823 905
Marges sur cout matière	2 775 467	853 969	Autres charges d'exploitation	-289 903	-215 177	Valeur ajoutée brut	2 485 564	-215 177
Valeur ajoutée brut	2 485 564	638 793	Impôts	--23 357	-3 275	Excédent brut d'exploitation	1 589 734	-738 198
			Charges personnel	--872 474	-734 923			
			Total	-895 831	-738 198			
Excédent brut d'exploitation	-1 589 734	-99 406	Charges financière	-18 067	129 384	Résultat des activités ordinaires	1 381 393	- 27 371
Autres produits ordinaires	5 835	6 664	Dotations aux amortissements et aux provisions	-127 023	-145 226			
Produits placements	195 300	138 235	Autres pertes ordinaires	-5 509	-1			
			Impôts sur le résultat	-258 876	-2 278			
<b>Total</b>	<b>1790 869</b>	<b>45 493</b>	<b>Total</b>	<b>-409 476</b>	<b>-18 121</b>			
Résultat des activités ordinaires	1 381 393	27 371	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	Résultat net après modification comptable	1 381 393	27 371
Effets positifs des modifications comptables	0	0						
<b>Total</b>	<b>1 381 393</b>	<b>27 371</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>1 381 393</b>	<b>27 371</b>

**SOCIETE « NEW BODY LINE. SA »**  
**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**États financiers intermédiaires arrêtés au 30 JUIN 2021**

**Messieurs les Actionnaires de la société « NEW BODY LINE. SA »,**

**Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « **NEW BODY LINE. SA** », arrêté au 30 Juin 2021 ainsi que du compte de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principaux méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère à cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 06 Aout 2021**  
**Le Commissaire aux comptes**

**UNIVERS AUDIT**  
**Rachid NACHI**